

val de gâtine

Maison de santé à Coulonges : les études se poursuivent

Lors du conseil communautaire de Val de Gâtine, réuni le 13 décembre, l'architecte Luc Cogny a présenté l'avant-projet de la maison de santé pluriprofessionnelle prévue à Coulonges-sur-l'Autize en extension du cabinet médical existant.

Le premier chiffrage des travaux s'élève à 1 746.500 € HT.

Un sujet qui a amené Jean-Pierre Rimbeau, le président de Val de Gâtine, à préciser deux points importants :

« Avec ce projet, nous poursuivons le maillage du territoire des maisons de santé pluridisciplinaire en nous projetant dans l'avenir. Une projection à moyen ou long terme, même si nous traversons un contexte difficile avec le manque de médecins au niveau local. Toutefois, il fallait assurer l'équilibre financier de l'opération en garantissant les subventions par les partenaires et l'engagement des professionnels à rejoindre ce nouvel espace qui leur est dédié. »

Matériaux biosourcés et panneaux solaires

Ce projet tend vers la réglementation RE 2020 avec l'emploi de matériaux biosourcés (issus de la matière organique renouvelable (biomasse), d'origine végétale ou animale) et de panneaux solaires pour favoriser l'autoconsommation énergétique.

Ceci pour offrir le confort été comme hiver.

Les professionnels seront consultés pour définir les derniers arbitrages.

Le conseil a demandé à l'architecte de poursuivre ses études pour affiner le projet de construction et permettre de déposer la demande de permis de construire dès que possible. Des demandes de subventions auprès de l'État (DETR) la Région et le Département (plan santé), de l'Europe (fonds européens Feder) et de la MSA (prêt à taux zéro) représentent un total de 1.000.000 €.